



2024

23 | 24 | 25 AOUT



TRIPTYQUE ARDENNAIS CADETS & JUNIORS



3 ETAPES - 3 VILLES ETAPES
GOUVY | LIERNEUX | VIELSALM

www.tao.bike



CADETS & JUNIORS 2024

23 • 24 • 25 AOUT

INFORMATIONS PRATIQUES

PRESIDENT ORGANISATEUR – Relation Publique

Christian Lebeau 0494/405727

COORDINATEUR SPORTIF

Jean-François Englebert 0493 / 32 03 58

COORDINATEUR SECURITE

Christian Timsonet 0473 / 47 25 73

Christian Lebeau 0494 / 40 57 27

COORDINTEUR GENERAL

Georges Sauvage 0474 / 96 05 63

DIRECTEUR DE COURSE

Roger Waucomont 0473 / 62 06 13

TRESORIER

Andrea iafraté 0476 / 59 70 63

PERMANENCE

Isabelle Di Marco

Cyrielle Timsonet

MEDECIN

Jean-Raymond Doudou 0494 / 81 92 96

AMBULANCES

Ambulances Moreau Soumagne

POSTE DE SECOURS

Océane Englebert 0476 / 24 79 71

Jimmy Horrion

FLECHAGE

Equipe du cc Hawy

CHAUFFEURS

Michel Thonon/ Alain Viseur/ Sébastien

Leboutte/ Luc Vroom/ Dany Delhez/ Claude

Eben / Andrea Iafraté

SPEAKER DEPART

Arnaud Guillaume

VOITURE OUVREUSE (DRAPEAU ROUGE)

Olivier Jamart & la DH

VOITURE FERMETURE (DRAPEAU VERT)

Pascal Martin

SECRETARIAT DU JURY

Jean-François Englebert 0493 / 32 03 58

HÔPITAUX

CHU DU SART TILMAN

BÂTIMENT B35 - 4000 LIEGE

04/3667111

C.H.R. VERVIERS

Rue du Parc,29 - 4800 Verviers

087/212111

CLINIQUE REINE ASTRID

RUE DEVANT LES RELIGIEUSES 2 - 4960 MALMEDY

080/793311

HÔPITAL ST NICOLAS

HUFENGASSE 4-8 - 4700 EUPEN

087/599599

MEMBRES DU JURY DE LA RLVB ET DE LA FCWB

PRESIDENT

DENIS LEJEUNE

JUGE A L'ARRIVEE

FRANCOIS GERARD

COMMISSAIRES

DANIEL FINCK ,

HERVE MOREAU,

BERNARD TONGLET

COMMISSAIRES-MOTO

CHRONOMETREUR

PETER BOLLEN

TRANSPONDEURS

FREDDY VAN STEN/

SABINE VANHOUTE

JEAN BOURDOUX

PHOTO-FINISH

RESPONSABLE TECHNIQUE

DANIEL FINCK

RADIO-TOUR

FREDDY HAVELANGE

OPERATEUR RLVB

MICHEL

HAVELANGE

PILOTES MOTOS

JM BETTONVILLE

FREQUENCE RADIO

160.10625 c2



CADETS & JUNIORS 2024

23 • 24 • 25 AOUT

EQUIPES 2024

CADETS

AA DRINK YOUNG LIONS
CRABBE-D'STNY
CT LUC WALLAYS JONGE RENNERS ROESSLAER
CT GLABBEK GSM
ISOREX CT
KZLWC-DAVO
GEO-THERM CARBONBIKE MARCHOVELETTE
BRAIN OLYMPIA TIENNEN
ONDER ONS PARIKE VZW
SPORT AND STEUN LEOPOLDSBURG
TEAM KEMPEN
TIGERR CT
VAN MOER LOGISTICS
VC ARDENNE
GAVERZICHT BE OKAY
PHENIX CYCLING TEAM
SANDNES SK-NFC REGION SOR
UC DIPPACH
VC ECKWERSHEIM
SPRINT 2000 CHARLEROI
KVC MEETJESLAND
TC HESBAYE
AGROC-TOTMANS BALEN
YOUNG CYCLING TALENT

JUNIORS

AA DRINK YOUNG LIONS
CRABBE-D'STNY
CT LUC WALLAYS JONGE RENNERS ROESSLAER
CT GLABBEK GSM
CT HOUTLAND WESTKUST VZW
ISOREX CT
KZLWC-DAVO
GEO-THERM CARBONBIKE MARCHOVELETTE
BRAIN OLYMPIA TIENNEN
ONDER ONS PARIKE VZW
SPORT AND STEUN LEOPOLDSBURG
TEAM KEMPEN
TIGERR CT
VAN MOER LOGISTICS
VC ARDENNE
GAVERZICHT BE OKAY
PHENIX CYCLING TEAM
UC DIPPACH
VC ECKWERSHEIM
SPRINT 2000 CHARLEROI
KVC MEETJESLAND
ECW
VZW MEULEBEEK
LUXEMBOURG NATIONAL TEAM
WAC TEAM

Mais aussi :

Terre de mémoire,
Accès Gare SNCB
Frontière luxembourgeoise

Nature

Territoire avec de nombreuses réserves naturelles, dont plusieurs sont accessibles au public. Commune de 23 villages qui fait partie du Parc Naturel des Deux Ourthes

Culture & patrimoine

Nombreux événements ponctuels, expo, églises ouvertes

Gouvy

S.I. TOURISME



Des balades... pour tous les goûts

36 parcours à pieds
5 parcours originaux
5 parcours VTT
Réseau Points-Noeuds cyclable
RAVEL L163
Différente connexions GR (57)
Traversée de la rando AGRETA
à cheval de parc en parc



Musique

Jazz & Blues Festival
Jam'in Festival
Cafés-concerts
Printemps de la musique

Activités originales

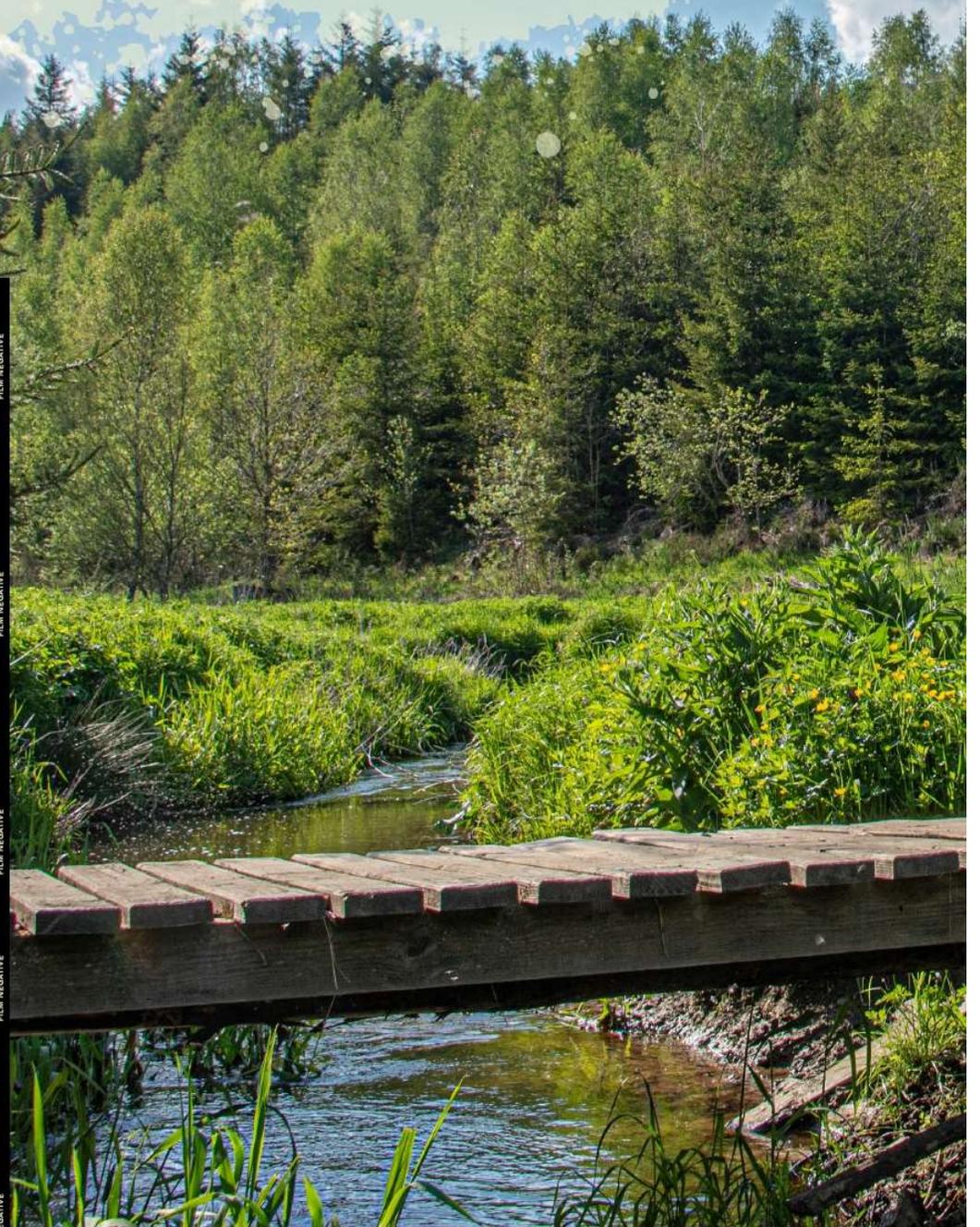
Brasseries Lupulus et Tharée,
2 moulins en activité, Sentier pieds nus, Elevage d'alpagas et filature, chevres angora ...

Savours & produits du terroir

Jardins du Safran, bières locales, viandes, aromatiques ...

Gouvy

LE GRAND AIR EN
HAUTE-ARDENNE



A person wearing a helmet and a grey t-shirt is riding a mountain bike on a wooden trail. The bike has 'ROCKRIDER' written on the frame. The trail is surrounded by tall grass and dense green trees under a blue sky with white clouds. The scene is bright and sunny.

Gouvy,

**une commune à découvrir
toute l'année !**

**Pour vous ressourcer au
calme, partir en promenade,
vous régaler de produits du
terroir ou encore profiter
des évènements qui s'y
passent...**

**Toutes les occasions sont
bonnes pour un moment
plein de nature et
d'authenticité à Gouvy.**

www.gouvy-tourisme.be



CADETS & JUNIORS 2024

23 • 24 • 25 AOUT

VENDREDI 23 AOUT 2024 ETAPE 1
GOUVY / GOUVY

OPERATIONS DE DEPART

SALLE DES FÊTES CINE CHEZ NOUS AVENUE NOEL 9, 6670 GOUVY

- PERMANENCE DE DEPART DE 08H30 A 10H00 pour les CADETS et 12H00 A 14H00 pour les JUNIORS
- INSCRIPTIONS CADETS DE 08H30 A 10H00 & JUNIORS DE 11h30 à 13h00
- BRIEFING DES DIRECTEURS SPORTIFS CADETS A 09H30 & JUNIORS A 13H30
- BRIEFING SECURITE A 09H45 CADETS, 13H45 JUNIORS
- PARKING DES VEHICULES DES EQUIPES, DES VEHICULES OFFICIELS
- PARKING DES MOTOS DE LA POLICE ET DES MOTARDS DE LA SECURITE
- ZONE DE DEPART
- VESTIAIRES
- RECEPTION DES INVITES ET VILLAGE ARRIVEE
- SIGNATURE DE LA FEUILLE DE DEPART
CADETS DE 10H00 A 10H45
JUNIOR DE 14H00 à 14H45.
(PAR EQUIPE LE 1^{ER} JOUR)
- DEPART OFFICIEUX A 10H55 CADETS & 14H55 JUNIORS



OPERATIONS D'ARRIVEE

SALLE DES FÊTES CINE CHEZ NOUS AVENUE NOEL 9 6670 GOUVY

- DEVIATION VEHICULES NON OFFICIELS ET EQUIPES (DROITE 200 M AVANT LA LIGNE via la rue Noël)
- VESTIAIRES ET CONTRÔLE MEDICAL (L'OFFICE DU TOURISME RUE DE LA GARE 15, 6670 GOUVY)
- LOCAL PRESSE
- RECEPTION
- PERMANENCE ARRIVEE
- VIP

1.



Val-Dieu
BIÈRE D'ABBAYE - ABDIJBIER



CADETS & JUNIORS 2024

23 • 24 • 25 AOUT

N°	commune	direction	itinéraire	km	38km/h	40km/h
1	GOUVY		DEPART EN CORTEGE av noel, rue de beho,			
2			de la gare		11h00	11h00
3			depart réel devant café du Luxembourg	0		
4		TD	D'HOUFALIZE	1,6	11h03	11H03
5		D	N 892 HALCONREUX	3	11H05	11H05
6		TD	HALCONREUX			
7			ROND POINT 2 EM SORTIE	4,98	11H08	11H07
8		D	N878 COURTIL			
9		G	N68 BOVIGNY	7,44	11H12	11H11
11		D	ROGERY	8,5	11H13	11H12
12		G	ROGERY	10,24	11H16	11H15
13			GPM 1 COTE DE ROGERY	11		
14		D	ROGERY			
15		G	ROGERY	11,64	11H18	11H17
16		D	N 823 BEHO	15,51		
17		D	N 827 BEHO	15,81	11H25	11H24
18			ROND POINT 2 EM SORTIE	16,89	11H27	11H25
19		TD	N 827 DE BEHO			
20			GPM 2 COTE DE BEHO	18		
21		D	RUE DE LA GARE	20,6		
22			1 ER PASSAGE DE LA LIGNE	20,6	11H33	11H31
23			SPRINT MAILLOT VERT			
24		TD	D'HOUFALIZE	22,6	11H35	11H33
25		D	N 892 HALCONREUX	24,2	11H38	11H36
26		TD	HALCONREUX			
27			ROND POINT 2 EM SORTIE	26	11H40	11H38
28		D	N 878 COURTIL			
29		G	N68 BOVIGNY	28,4	11H44	11H42
30		D	ROGERY	29,5	11H45	11H43
31		G	ROGERY	31,2	11H48	11H46
32			GPM 3 COTE DE ROGERY	31,9		
33		D	ROGERY			
34		G	ROGERY	32,6	11H50	11H48
35		D	N 823 BEHO	36,5		
36		D	N 827 BEHO	36,8	11H57	11H55
37			ROND POINT 2 EM SORTIE	37,9	11H59	11H57
38		TD	N 827 D BEHO			
39			GPM 4 COTE DE BEHO	39,7		
40		D	DE LA GARE	41,8		
41			2 EM PASSAGE DE LA LIGNE	41,2	12H06	12H03
42			SPRINT MAILLOT VERT			
43			ENTREE DERNIERE BOUCLE	2/3 de l'étape		
44			RESTE 1 TOUR			
45		TD	D'HOUFALIZE	43,2	12H08	12H06
47		D	N 892 HALCONREUX	44,8	12H11	
48		TD	HALCONREUX			
49			ROND POINT 2 EM SORTIE	46,6	12H13	12H11
50		D	N 878 COURTIL			
51		G	N68 BOVIGNY	49	12H17	12H15
52		D	ROGERY	50,1	12H18	12H16
53		G	ROGERY	51,8	12H21	12H19
54			GPM 5 COTE DE ROGERY	52,5		
55		D	ROGERY			
56		G	ROGERY	53,2	12H23	12H20
57		D	N 823 BEHO	57,1		
58		D	N 827 BEHO	57,4	12H30	12H27
59			ROND POINT 2 EM SORTIE	58,5	12H32	12H29
60		TD	N 827 D BEHO			
61			GPM 6 COTE DE BEHO	60,2		
62			DERNIER KM			
63		D	DE LA GARE			
64			ARRIVEE	61,8	12H39	12H35
			zone ravitaillement sur 1 km			
			zone de dechet sur 1 km			

CADETS

ETAPE 1 - 23/08/2024 - GOUVY GOUVY – 61,8KM



ŠKODA



Automobile Visétoise





CADETS & JUNIORS 2024

23 • 24 • 25 AOUT

commune	direction	itinéraire	km	38km/h	40km/h
1	GOUVY	DEPART EN CORTEGE av noel, rue de beho,			
2		de la gare		15h00	15h00
3		depart réel devant café du Luxembourg	0		
4	TD	D'HOUFALIZE	1,6	15h03	15h03
5	D	N 892 HALCONREUX	3	15H05	15H05
6	TD	HALCONREUX			
7		ROND POINT 2EM SORTIE	4,98	15H08	15H07
8	D	N878 COURTIL			
9	G	N68 BOVIGNY	7,44	15H12	15H11
11	D	ROGERY	8,5	15H13	15H12
12	G	ROGERY	10,24	15H16	15H15
13		GPM 1 COTE DE ROGERY	11		
14	D	ROGERY			
15	G	ROGERY	11,64	15H18	15H17
16	D	BEHO	15,51		
17	D	N 827 BEHO	15,81	15H25	15H24
18		ROND POINT 2 EM SORTIE	16,89	15H27	15H25
19	TD	N 827 DE BEHO			
20		GPM 2 COTE DE BEHO	18		
21	D	RUE DE LA GARE	20,8		
22		1 ER PASSAGE DE LA LIGNE	21	15H33	15H31
23		SPRINT MAILLOT VERT		ZONE RAVITO 1KM	
24	TD	D'HOUFALIZE	24,2	15H35	15H33
25	TD	STERPIGNY	26,8	15H42	15H40
				ZONE DECHET 1KM	
26	D	CHERAIN	28,3	15H44	15H42
27		GPM 3 CÔTE DE MONTLEBAN			
28	G	MONTLEBAN	30,8	15H46	15H44
29	HOUFFALIZE	D N 827 SOMMERAIN	33,29	15h52	15h49
30	G	SOMMERAIN	34,6	15H54	15H52
31	GOUVY	TD BRISY	37,9	15H59	15H56
32	D	RETTIGNY	40,4	16H03	16H00
33	G	RENGLEZ	40,6		
34	TD	N 838 GOUVY	44,3	16H10	16H06
35		GPM 4 CÔTE DE CHERAPON			
36	G	HALCONREUX	45,15	16H11	16H07
		ENTREE CIRCUIT LOCAL			
37	TD	N 892 HALCONREUX	46,66	16H14	16H10
38		ROND POINT DEUXIEME SORTIE			
39	D	N 878 COURTIL	48,5	16H17	16H13
40	G	N 68 BOVIGNY	51	16H20	16H16
41	D	ROGERY	52	16H21	16H17
42	G	ROGERY	53,7		
43		GPM 5 CÔTE DE ROGERY			
44	D	ROGERY			
44		ROGERY	54,4	16H25	16H21
45	D	BEHO	58,2	2/3 Etape	
46	D	N 827 BEHO	58,7	16H32	16H28
47		ROND POINT DEUXIEME SORTIE	59,5	16H34	16H30
48	TD	N 827 BEHO			
49		GPM 6 CÔTE DE BEHO			
50	D	RUE DE LA GARE			
51		2 EME PASSAGE DE LA LIGNE	63,6	16H40	16H35
52		SPRINT MAILLOT VERT		ZONE RAVITO 1KM	
53		DERNIER TOUR			
54	TD	HOUFFALIZE		ZONE DECHET 1KM	
55	D	N 892 HALCONREUX	66,8		
57		ROND POINT DEUXIEME SORTIE		16H48	46H42
58	D	N878 COURTIL	68,5		
59	G	N68 BOVIGNY			
60	D	ROGERY	72		
61	G	ROGERY	73,7	16H56	16H47
62		GPM 7 COTE DE ROGERY			
63	D	ROGERY			
64		ROGERY	74,4		
65	D	BEHO N 823			
66	D	N 827 BEHO	78,7		
67		ROND POINT DEUXIEME SORTIE	79,5	17H07	17H03
68	TD	N 827 DE BEHO			
69		GPM 8 COTE DE BEHO			
70		1 KM			
71	D	RUE DE LA GARE			
72		ARRIVEE	84,6	17H10	17H06
		BOUCLE 1 X1			
		BOUCLE 2 X1			
		CIRCUIT LOCAL X1			

JUNIORS

ETAPE 1 - 23/08/2024 - GOUVY GOUVY
84,6 KM



ŠKODA



Automobile Visétoise



LIERNEUX

Au cœur de la Haute Ardenne, la commune de Lierneux s'étend entre forêts, prairies et sa rivière principale, la Lienne. Ses atouts et sa ruralité offrent à ses habitants un cadre de vie agréable et aux touristes une bouffée d'oxygène.



Lierneux, commune sportive

Ici, nombreuses sont les disciplines à pratiquer de manière individuelle ou au sein d'un des clubs de la commune. Ceux-ci sont nombreux : cyclisme, trail, jogging, badminton, foot, mini-foot, taekwondo, danse, etc.

Le hall omnisports « le Point du jour » accueille aussi bien les sportifs individuels que les clubs pour pratiquer du volley, du badminton, du mini-foot, du tennis, du basket, de la danse...

Durant toute l'année, les parcours balisés accueillent randonneurs et VTT. Avec les beaux jours, les deux terrains de tennis permettent aux amateurs comme aux plus aguerris de frapper la balle. Lorsque la neige pointe le bout de son nez, pistes de luge, de ski alpin, de fond et de raquettes font le bonheur de tous.





Découvrir Lierneux

26 promenades pédestres

1 circuit Totemus

5 circuits balisés VTT

8 Vélos Tous Chemins
électriques en location à
l'Office du Tourisme

3 modules fitness sur la
Place du Pré du Renard

1 salle polyvalente « Le
Vicinal »

1 borne de rechargement
pour véhicule électrique

1 Centre Médical
Héliporté

1 hall omnisport

La Foire Saint André

De nombreux producteurs
locaux

Des curiosités : la table
d'orientation de Baneux,
le Calvaire
d'Arbrefontaine, etc.

Des évènements toute
l'année : marchés de
producteurs, cinéma plein
air, marché de Noël,
découverte du
patrimoine, expos, etc.

Office du tourisme
rue du Centre 80, 4990 Lierneux

www.lierneux.be

tourisme@lierneux.be





CADETS & JUNIORS 2024

23 • 24 • 25 AOUT

SAMEDI 24 AOUT 2024 ETAPE 2
LIERNEUX/ LIERNEUX

OPERATIONS DE DEPART LIERNEUX

Rue de la Gare à hauteur du n°18 Le Vicinal à Lierneux

- PERMANENCE DE DEPART DE 08H30 A 10H00 pour les **CADETS** et 12H00 A 14H00 pour les **JUNIORS**
- PARKING DES VEHICULES OFFICIELS ET DE LA PRESSE
- PARKING DES MOTOS DE LA POLICE ET DES MOTARDS DE LA SECURITE
- PARKING EQUIPES
- ZONE DE DEPART
- VESTIAIRES
- RECEPTION DES INVITES
- SIGNATURE DE LA FEUILLE DE DEPART DE 10H00 A 10H45 pour les **CADETS** et de 14H00 A 14H45 pour les **JUNIORS**
- BRIEFING DE SECURITE A 09H45 CADETS, 13H45 JUNIORS
- **DEPART OFFICIEL A 10H55 CADETS & 14H55 JUNIORS**

OPERATIONS D'ARRIVEE LIERNEUX

Rue de la Gare à hauteur du n°18 Le Vicinal à Lierneux

- DEVIATION VEHICULES NON OFFICIELS ET EQUIPES (A gauche 200M avant ligne)
- VESTIAIRES ET CONTRÔLE MEDICAL (Hall omnisport rue de la gare)
- LOCAL PRESSE
- PERMANENCE ARRIVEE
- RECEPTION - VIP



Val-Dieu
BIÈRE D'ABBAYE - ABDIJBIER





CADETS & JUNIORS 2024

23 • 24 • 25 AOUT

N°	COMMUNE	DIRECTION	ITINERAIRE	KM	38 KM/H	40 KM/H
1			DEPART rue DEVANT Lavaux ecole primaire			
2	LIERNEUX		DEPART EN CORTEGE VERS POINT DU JOUR 2KM	jour 1 km	11H00	11H00
3			face hall omnisport			
4	LIERNEUX	TD	N 645	0	11H01	11H01
5		D	N651 PONT DE VILETTE	5,72	11H09	11H09
6			GPM 1 COTE DE VILETTE			
7			RUE DES PELERINS N651			
8	TROIS-PONTS	D	NOIRFONTAINE	12,19	11h17	11h16
9	LIERNEUX		GPM 2 NOIRFONTAINE			
10		TD	Odrimont	14,95		
11			ODRIMONT			
12		G	RU DE ODRIMONT	17,01	11h28	11h26
13		TD	LA FALIZE	19,3	11h29	11h27
14		D	DE LA SAVINE	19,54		
16		G	DEVANT LAVAUX	19,9		
17			1er passage de la ligne	20,15	11h31	11h29
18			Sprint maillot vert			
19			ENTREE SUR LE CIRCUIT LOCAL			
20			RESTE 3 TOURS			
21		G	PONT DE LIENNE			
22		TD	VERLEUMONT			
23			GPM 3 COTE DE VERLEUMONT	24,37	11h35	11h33
24			PETIT SART			
27		G	GRAND SART	27		
28		TD	GORONNE			
29			GPM 5 COTE DE GORONNE	29,7	11h43	11h41
30		G	GORONNE N822			
31		TD	MENIL			
32		TD	GERNECHAMPS			
33			BRUX			
34		G	LA FALIZE	33,9		
35		D	DE LA SAVINE			
36		G	DE LA VAUX			
37			ZEM PASSAGE DE LA LIGNE	34,9	11h52	11h49
38			SPRINT MAILLOT VERT			
40			RESTE 2 TOURS			
41		G	PONT DE LIENNE	35		
43		TD	VERLEUMONT			
44			GPM 4 COTE DE VERLEUMONT	37,27	11h56	11h53
45			PETIT-SART			
46		G	GRAND-SART	39,9		
47		TD	GORONNE		2/3 de l'étape	
48			GPM 5 COTE DE GORONNE	42,6	12h04	12h01
49		G	Goronne N822			
50		TD	MENIL			
51		TD	GERNECHAMPS			
52			BRUX			
53		G	LA FALIZE	46,8		
54		D	DE LA SAVINE			
55		G	DEVANT LA VAUX			
56			3 EM PASSAGE DE LA LIGNE	47,8	12h13	12h10
57			SPRINT MAILLOT VERT			
58			DERNIER TOUR			
59		G	PONT DE LIENNE	47,9		
60		TD	VERLEUMONT			
61			GPM 6 COTE DE VERLEUMONT	50,12	12h17	12h14
62			PETIT SART			
63		G	GRAND-SART	52,7		
64		TD	GORONNE			
65			GPM 7 COTE DE GORONNE	55,5	12h25	12h22
66		G	GORONNE N 822			
67		TD	MENIL			
68		TD	GERNECHAMPS			
69			BRUX			
70		G	LA FALIZE	59,7		
71		DERNIER KM	▼			
72		D	DE LA SAVINE			
73		G	DEVANT LAVAUX			
74			ARRIVEE	60,7	12h34	12h30
	BOUCLE 1	X1	zone ravitaillement sur 1 km			
	CIRCUIT LOCAL	X3	zone de dechêt sur 1 km			

CADETS

ETAPE 2 - 24/08/2024 -
LIERNEUX - LIERNEUX
60,7 KM



ŠKODA



Automobile Visétoise





CADETS & JUNIORS 2024

23 • 24 • 25 AOUT

JUNIORS

ETAPE 2 - 24/08/2024 - LIERNEUX – LIERNEUX - 106,4 KM



ŠKODA



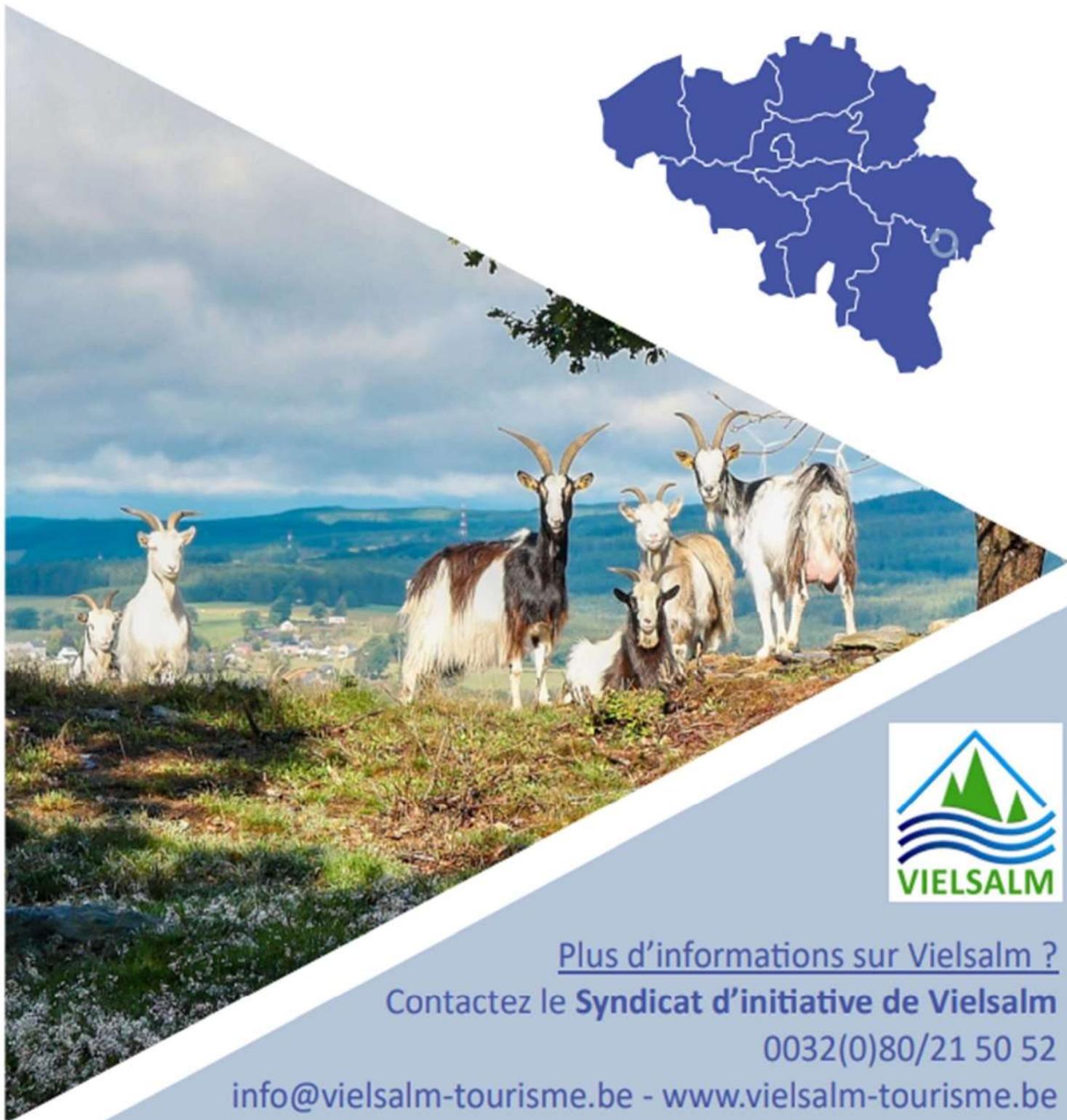
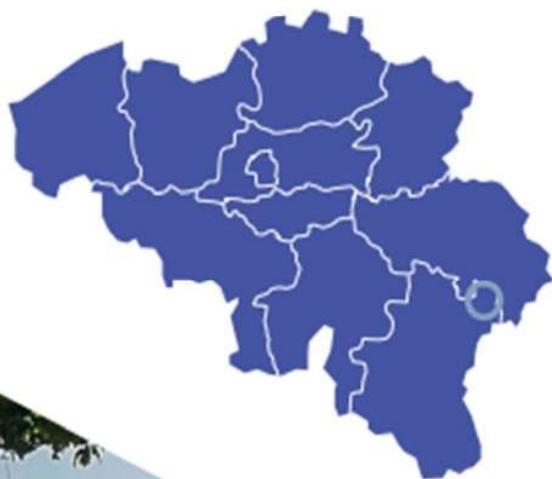
Automobile Visétoise



N°	COMMUNE	DIRECTION	ITINERAIRE	KM	38 KM/H	40 KM/H
1			DEPART rue DE VANT Lavaux ecole primaire			
2	LIERNEUX		DEPART EN CORTÈGE VERS POINT DU JOUR 1KM			
3			FACE HALL OMNISPORT			
4	LIERNEUX	TD	N 645	0	15H00	15H00
5		D	N651 PONT DE VILETTE	5,72	15H09	15H09
6			GPM 1 COTE DE VILETTE			
7			RUE DES PELERINS N651			
8		D	RUE DES PELERINS N651	10,53	15h17	15h16
9	TROIS PONTS		NOIRFONTAINE			
10	LIERNEUX		GPM 2 NOIRFONTAINE			
11		TD	Odrimont	14,95		
12			ODRIMONT			
13		G	RUE DE ODRIMONT	17,11	15H28	15H26
14		TD	LA FALIZE	19,3	15H30	15H28
15		D	LA SAVINE	19,53		
16		G	DEVANT LA VAUX	19,85		
18			1ER PASSAGE DE LA LIGNE	20,15	15H31	15H29
19			SPRINT MAILLOT VERT			
20		G	PONT DE LIENNE	20,42	15h32	15h30
21		TD	VERLEUMONT	21,7		
22			GPM DE 3 CÔTE DE VERLEUMONT	26,93		
23		G	GRAND SART	28,93	15H39	15H37
24			GPM COTE DE GORONNE			
25		G	N822 GORONNE			
26		TD	BRUX	30,1		
27			LA FALIZE		15H50	15H48
28		D	ODRIMONT	31,17		
28		D	NOIRFONTAINE	33,08		
28			GPM 4 COTE DE NOIRFONTAINE			
29	TROIS PONTS	D	RUE DES PELERINS N651	37,97	16H01	15H58
30			BASSE BODEUX			
31			2000 POINTS EN SORTIE NOIR	40,23		
32			N68 RUE DE HUY			
33			GPM 5 COTE DE L'ANCIENNEBARRIERE			
34	STOUMONT		N66	48,97	16H13	16H10
35		G	TROU DE BRAS			
36	LIERNEUX	G	LES VILLETES	54,53	16H28	16H25
37		D	NOIRFONTAINE	59,37		
38			GPM 6 COTE DE NOIRFONTAINE			
39		TD	Odrimont			
40			ODRIMONT			
41		G	RUE DE ODRIMONT	64,22		
42		TD	LA FALIZE	66,12		
43		D	LA SAVINE	66,41		
44		G	DEVANT LA VAUX			
45			ENTREE SUR LE CIRCUIT LOCAL			
46		G	N 822 LA FALIZE			
47		D	DE LA SAVINE	66,12		
48		G	DEVANT LA VAUX	66,72		
49			2EM PASSAGE DE LA LIGNE		16H47	16H44
50			SPRINT MAILLOT VERT			
51			RESTE 3 TOURS			
52		G	PONT DE LIENNE	66,89		
53		TD	VERLEUMONT			
54			GPM 7 COTE DE VERLEUMONT	69,15		
55			PETIT SART			
56		G	GRAND SART	71,72		
57		TD	GORONNE			
58	VIELSALM		GPM 8COTE DE GORONNE		2/3 de l'étape	
59		G	N 822 GORONNE	74,58		
60	LIERNEUX	TD	MENIL			
61		TD	GERNECHAMPS			
62			BRUX			
63		G	LA FALIZE			
64		D	DE L SAVINE	79		
65		G	DEVANT LA VAUX			
66			3 EM PASSAGE DE LA LIGNE	79,57	17H07	17H03
67			SPRINT MAILLOT VERT			
68			RESTE 2 TOURS			
69		G	PONT DE LIENNE			
73		TD	VERLEUMONT			
74			GPM 9 COTE DE VERLEUMONT	82,05		
75			PETIT SART			
76		G	GRAND SART	84,67		
77	VIELSALM	TD	GORONNE			
78			GPM 10 COTE DE GORONNE			
79		G	N 822 GORONNE	87,37		
80	LIERNEUX	TD	MENIL			
81		TD	GERNECHAMPS			
82			BRUX			
83		G	LA FALIZE			
84		D	DE LA SAVINE	91,8		
85		G	DEVANT LA VAUX			
86			4EM PASSAGE DE LA LIGNE	92,32	17H27	17H22
87			SPRINT MAILLOT VERT			
88			DERNIER TOUR			
89		G	PONT DE LIENNE	92,6		
90		TD	VERLEUMONT			
91			GPM 11 COTE DE VERLEUMONT	94,78		
92			PETIT SART			
93		G	GRAND SART	97,4		
94	VIELSALM	TD	GORONNE			
95			GPM 12 COTE DE GORONNE			
96		G	N 822 GORONNE	100,15		
97	LIERNEUX	TD	MENIL			
98		TD	GERNECHAMPS			
99			BRUX			
100			DERNIER KM			
101		G	LA FALIZE	105,5		
102		D	DE LA SAVINE			
103		G	DEVANT LA VAUX			
104			ARRIVEE	106,4	17H47	17H41
	BOUCLE 1	X1				
	BOUCLE 2	X1				
	CIRCUIT LOCAL	X3				
	2/3 de l'étape					
	zone ravito sur 1 km					
	zone déchêt sur 1 km					

VIELSALM

INTENSÉMENT NATURE



[Plus d'informations sur Vielsalm ?](#)

Contactez le **Syndicat d'initiative de Vielsalm**

0032(0)80/21 50 52

info@vielsalm-tourisme.be - www.vielsalm-tourisme.be

(ouvert tous les jours de 10h à 17h)



Située en Haute Ardenne, la commune de Vielsalm possède de nombreuses richesses :

> ***Une nature intense et luxuriante***

On ne résiste pas à l'envie d'une belle balade en forêt, pour profiter des bienfaits du grand air ardennais ! Elles sont nombreuses, adaptées à tous les types de marcheurs. Au départ de la gare, le RAVeL L47a vous emmène jusqu'à la Vennbahn.

> ***Une pierre à aiguiser unique au monde***

LE COTICULE. Cette pierre est exploitée depuis plus de 400 ans. Autrefois, elle était célèbre dans le monde entier pour ses qualités extraordinaires d'affilage. Une carrière, ouverte à la visite, est actuellement toujours en activité et un musée revient sur les différents aspects de son exploitation.

> ***Des hébergements***

Nos gîtes, hôtels et chambres d'hôtes allient confort et qualité. Leurs propriétaires vous accueillent avec la chaleur et la convivialité qui caractérisent si bien les Ardennais.

> ***Un patrimoine et un folklore authentiques***

Les « Macralles », sorcières en Wallon, forment un groupe folklorique né d'une légende locale bien connue à Vielsalm. Elles sortent leur balai à diverses occasions et font la fierté de leur région. Les musées, monuments, circuits et véhicules qui évoquent la Bataille des Ardennes sont aussi à découvrir.

Composée de 23 villages, la commune de Vielsalm offre aussi de nombreux points d'intérêt : son architecture, ses églises, son artisanat, sans oublier le lac des Doyards.

> ***Des produits du terroir et des restaurateurs dignes des plus grands***

Une bonne bière, du miel, de la viande, des fruits et légumes, une assiette de fromages affinés à 2 pas de chez nous, les produits de la terre travaillés avec passion. Vielsalm se découvre aussi avec les papilles. Pour cela, rien de mieux que le *Marché des Saveurs*, où l'on retrouve les producteurs et artisans locaux, tous les mardis à Vielsalm.

Si le cœur vous en dit, Vielsalm se situe aussi près de Bastogne, Durbuy, Stavelot.



CADETS & JUNIORS 2024

23 • 24 • 25 AOUT

DIMANCHE 25 AOUT 2024 ETAPE 3
VIELSALM / VIELSALM

OPERATIONS DE DEPART VIELSALM

TABLE DES HAUTES ARDENNES *rue DES CHASSEURS ARDENNAIS 33 6690 VIELSALM*

- PERMANENCE DE DEPART DE 08H30 A 10H00 pour les **CADETS** et 12H00 A 14H00 pour les **JUNIORS**
- PARKING DES VEHICULES OFFICIELS ET DE LA PRESSE
- PARKING DES MOTOS DE LA POLICE ET DES MOTARDS DE LA SECURITE
- ZONE DE DEPART
- VESTIAIRES (**VESTIAIRES CENTRE SPORTIF DU POINT DU JOUR** *rue DE LA GARE 39, 4990 LIERNEUX*)
- RECEPTION DES INVITES
- SIGNATURE DE LA FEUILLE DE DEPART DE 10H00 A 10H45 pour les **CADETS** et de 14H00 A 14H45 pour les **JUNIORS**
- PERMANENCE
- BRIEFING DE SECURITE A 09H45 CADETS, 13H45 JUNIORS
- **DEPART OFFICIEL A 10H55 CADETS & 14H55 JUNIORS**

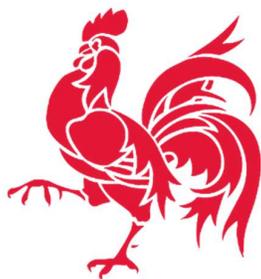
DEPART MAISON DE REPOS DE LA BOUVIERE *rue DE LA BOUVIERE 14C 6690 VIELSALM*

EN CORTEGE PENDANT 2 KM

OPERATIONS D'ARRIVEE VIELSALM

VIELSALM *Rue DELA BOUVIERE 14C 6690 VIELSALM FACE MAISON DE REPOS*

- DEVIATION VEHICULES NON OFFICIELS ET EQUIPES (**DROITE 300 M AVANT LA LIGNE VIA LA** *rue DE LA CLINIQUE*)
- VESTIAIRES (**PISCINE DE VIELSALM** *rue HERMANMONT 10 6690 VIELSALM*)
- RECEPTION – VIP – PRESSE (**TABLE DES HAUTES ARDENNES** *rue DES CHASSEURS ARDENNAIS 33 6690 VIELSALM*)
- PERMANENCE ARRIVEE (**MAISON DE REPOS DE LA BOUVIERE 14C** *rue DE LA BOUVIERE 6690 VIELSALM*)
- CONTROLE MEDICAL CONTRÔLE MEDICAL (**PISCINE DE VIELSALM** *rue HERMANMONT 10 6690 VIELSALM*)



Wallonie



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Province
de Liège



CADETS & JUNIORS 2024

23 • 24 • 25 AOUT

N	COMMUNE	DIRECTION	ITINERAIRE	KM	38KM/H	40M/H
	VIELSALM		DEPART EN CORTEGE, RUE DE LA BOUVIERE, NEUVILLE,			
			NEUVILLE HAUT N 823 PENDANT 3,32 KM			
			DEPART REEL KMO DEVANT MAISON FORESTIERE			
1		TD	NEUVILLE HAUT	0	11H00	11H00
2			COMMANSTER			
3			GPM1 CÔTE DE COMMANSTER			
4		TD	BEHO N823	3,96	11H10	11H09
5	GOUVY	D	ROGERY	8,54		
6			GPM 2 CÔTE DE ROGERY			
7		G	ROGERY	12,43	11H20	11H19
8		D	BOVIGNY N68	14,8	11H23	11H22
9	VIELSALM	D	DES COMTES DE SALM N89	19,9	11H31	11H29
10		D	DES CHARS A BŒUFS	21,7	11H34	11H32
11			ROND POINT 1ER SORTIE			
12		D	CAHAY	22,5	11H35	11H33
13			GPM 3 CÔTE DE CAHAY			
14		D	NEUVILLE HAUT N823	23,6	11H37	11H35
15		G	BURTONVILLE	24,4		
16			ENTREE CIRCUIT LOCAL	27,2		
17			ROND POINT 2EM SORTIE			
18		TD	N675 a	28,2	11H44	11H42
19			ROND POINT 2EM SORTIE			
20		G	VILL DU BOIS N675	28,9	11H45	11H43
21		G	GENERAL JACQUES	32,2	11H50	11H48
22		G	DE LA BOUVIERE	32,4		
23			PASSAGE DE LA LIGNE			
24			SPRINT MAILLOT VERT			
25			RESTE 3 TOURS			
26		TD	NEUVILLE	32,8	11H51	11H49
			GPM 4 CÔTE DE BURTONVILLE			
27		G	BURTONVILLE	36,3	11H57	11H54
28			ROND POINT 2EM SORTIE			
29		TD	N675 a	37,4	11H59	11H56
30			ROND POINT 2EM SORTIE			
31		G	VILL DU BOIS N675	37,8	12H00	11H57
32		G	GENERAL JACQUES	41,2	12H05	12H02
33		G	DE LA BOUVIERE	41,4		
34			PASSAGE DE LA LIGNE	2/3 de l'étape		
35			SPRINT MAILLOT VERT			
36			RESTE 2 TOURS			
37		TD	NEUVILLE	41,8	12H06	12H03
			GPM 5 CÔTE DE BURTONVILLE			
38		G	BURTONVILLE	45,3	12H11	12H07
39			ROND POINT 2EM SORTIE			
40		TD	N675 a	46,3	12H13	12H09
41			ROND POINT 2EM SORTIE			
42		G	VILL DU BOIS N675	46,9	12H14	12H10
43		G	GENERAL JACQUES	50,2		
44		G	DE LA BOUVIERE	50,5	12H19	12H15
45			PASSAGE DE LA LIGNE			
46			SPRINT MAILLOT VERT			
47			DERNIER TOUR			
48		TD	NEUVILLE	50,8	12H20	12H16
			GPM 6 CÔTE DE BURTONVILLE			
49		G	BURTONVILLE	54,3	12H25	12H20
50			ROND POINT 2EM SORTIE			
51		TD	N675 a	55,4	12H27	12H22
52			ROND POINT 2EM SORTIE			
54		G	VILL DU BOIS N675	56	12H28	12H23
55			DERNIER KM			
56		G	GENERAL JACQUES	59,2		
57		G	DE LA BOUVIERE	59,5	12H33	12H28
58			ARRIVEE	60	12H34	12H30
			BOUCLE 1			
			CIRCUIT LOCAL 3X			
			zone ravitaillement sur 1 km			
			zone de dechêt sur 1km			

CADETS

ETAPE 3 - 25/08/2024 -
VIELSALM - VIELSALM
60 KM



ŠKODA



Automobile Visétoise





CADETS & JUNIORS 2024

23 • 24 • 25 AOUT

N°	COMMUNE	DIRECTION	ITINERAIRE	KM	38 KM/H	40 KM/H
	VIELSALM		DEPART EN CORTEGE MAISON DE REPOS RUE DE LA BOUVIERE			
			1,5 KM VERS LA RUE NEUVILLE	0		
1		G	BURTONVILLE	2	15H05	15H05
2			ROND POINT DEUXIEME SORTIE			
3		TD	N 675a	3,1	15H07	15H07
4			ROND POINT DEUXIEME SORTIE			
5		G	N 675 VILLE DU BOIS	3,6	15H08	15H08
6		TD	N675 HERMANNMONT	5,3		
7		D	GENERAL JACQUES	6,9	15H13	15H12
8		D	N 68 JEAN BERTHOLET	7,2	15H14	15H13
10		D	EMILE TROMME	12,4	15H21	15H20
11			GPM 1 MONT LE SOIE			
12		TD	PETIT THIÈRE			
13		D	N 675 DU CENTRE	18,7	15H32	15H30
14			ROND POINT PREMIERE SORTIE			
15		TD	N 675 VILLE DU BOIS	20,2	15H38	15H34
16		G	N 823 GENERAL JACQUES	23,5	15H40	15H38
17		G	DE LA BOUVIERE	23,8		
18			PASSAGE DE LA LIGNE D'ARRIVEE	24,2	15H41	15H39
19			SPRINT MAILLOT VERT			
20		D	NEUVILLE	24,7	15H41	15H39
35		G	N 823 NEUVILLE-HAUT	24,9		
35			GPM 2 COMMANSTER			
35		TD	N 823 BEHO	31,5	15H49	15H47
35	GOUVY	D	ROGERY	36	15H57	15H54
35			GPM 3 ROGERY			
35		G	ROGERY	39,9	16H03	15H59
35		D	N 68 BOVIGNY	42,3	16H07	16H03
35	VIELSALM	D	N 68 COMPTES DE SALME	47,4	16H14	16H11
35		D	DES CHARS A BŒUFS	49,3	16H16	16H13
35			ROND POINT PREMIERE SORTIE			
35		D	CAHAY	49,9	16H18	16H15
35			GPM 4 CAHAY			
35		D	N823 NEUVILLE-HAUT	51,2	16H20	16H18
35		G	BURTONVILLE	52		
36			ENTREE CIRCUIT LOCAL			
37			ROND POINT DEUXIEME SORTIE			
38		TD	N 675 a	55,8	16H28	16H23
39			ROND POINT DEUXIEME SORTIE			
40		G	N 675 VILLE DU BOIS	56,3		
41		G	GENERAL JACQUES	59,71	16H34	16H29
42		G	DE LA BOUVIERE	60		
43			PASSAGE DE LA LIGNE D'ARRIVEE	60,3	16H36	16H31
44			SPRINT MAILLOT VERT			
45			RESTE 3 TOURS			
46		TD	NEUVILLE	60,9		
47			GPM 5 CÔTE DE BURTONVILLE			
48		G	BURTONVILLE			
49			ROND POIT DEUXIEME SORTIE			
50		TD	N 675 a	64,9	16H44	16H34
51			ROND POINT DEUXIEME SORTIE			
52		G	VILLE AU BOIS	65,5		
53		G	GENERAL JACQUES	68,8		
54		G	DE LA BOUVIERE			
55			PASSAGE DE LA LIGNE D'ARRIVEE	69,5	16H50	16H44
56			SPRINT MAILLOT VERT			
57			RESTE 2 TOURS			
58		TD	NEUVILLE	70,1		
59			GPM 6 CÔTE DE BURTONVILLE			
60		G	BURTONVILLE			
61			ROND POIT DEUXIEME SORTIE			
62		TD	N 675 a	74,1	16H57	16H47
62			ROND POINT DEUXIEME SORTIE			
64		G	VILLE AU BOIS	74,7		
65		G	GENERAL JACQUES	78		
66		G	DE LA BOUVIERE			
67			PASSAGE DE LA LIGNE D'ARRIVEE	78,6	17H03	16H57
68			SPRINT MAILLOT VERT			
69			DERNIER TOUR			
70		TD	NEUVILLE	79,3		
71			GPM 7 CÔTE DE BURTONVILLE			
72		G	BURTONVILLE			
73			ROND POIT DEUXIEME SORTIE			
74		TD	N 675 a	83,2	17H11	17H00
75			ROND POINT DEUXIEME SORTIE			
76		G	VILLE AU BOIS	83,9		
77			DERNIER KM			
78		G	GENERAL JACQUES	87		
79		G	DE LA BOUVIERE			
80			ARRIVEE	88	17H17	17H15
			BOUCLE 1			
			BOUCLE 2			
			CIRCUIT LOCAL 3X au passage de la ligne			
			2/3 de l'étape			
			zone ravito sur 1km			
			zone de déchêt sur 1km			

JUNIORS

ETAPE 3 - 25/08/2024 - VIELSALM - VIELSALM
88 KM



ŠKODA



Automobile Visétoise





CADETS & JUNIORS 2024

23 • 24 • 25 AOUT





TRIPTYQUE ARDENNAIS JUNIOR 2024 REGLEMENT

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Président de l'organisation :

Christian LEBEAU 8 rue Barthélemy Laruthe 4630 SOUMAGNE

Christian.lebeau@hawy.be GSM : 0494 405727

Directeur de course :

Roger WAUCOMONT 2 rue du Goza Awan, 4920 AYWAILLE

Roger.waucomont@gmail.com GSM : 0494 078178

Coordinateur sportif :

Jean- François Englebort 14 rue du vivier 4650 Herve

coordination@tao.bike GSM : 0493 320358

REGLEMENT DE LA COURSE.

ARTICLE 1 - Organisation

LE 3eme TRIPTYQUE ARDENNAIS JUNIOR est organisé par le Club Cycliste LES AMIS DU HAWY SOUMAGNE sous les règlements de la RLVB. L'épreuve se déroule en trois étapes le vendredi 23 août, le samedi 24 août et le dimanche 25 août 2024.

ARTICLE 2 – Type d'épreuve et participation

Le TRIPTYQUE ARDENNAIS JUNIOR est réservé aux coureurs de la catégorie junior d'équipes de clubs, provinciales, régionales et nationales belges, d'équipes étrangères frontalières (**moyennant accord préalable de la commission nationale route**) et de maximum 3 équipes étrangères. Il est inscrit au calendrier national en classe 2.14 IC.

Le nombre maximum des participants est fixé à **150**. Les équipes seront composées **de 6 coureurs au maximum et de 4 coureurs au minimum**.

25 équipes seront autorisées à prendre part à l'épreuve.

Les préinscriptions se font à l'adresse mail suivante : coordination@tao.bike

Au moins 20 jours avant l'épreuve, l'équipe envoie les noms du directeur sportif, coureurs et réserves dans le module d'inscription online (comp.kwb-rlvb.com). L'équipe et l'organisateur reçoivent une confirmation par mail.

72 heures avant l'heure du départ de l'épreuve, l'équipe envoie les noms des titulaires et de deux remplaçants dans le module d'inscription online.

ARTICLE 3 - Permanence

La permanence de départ se déroule le vendredi 24 août 2024 à la salle ciné chez nous, av Noël 9, 6670 Gouvy entre 12h et 14.55h.

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se font à la permanence de 11h45 à 12h45.

La réunion des directeurs sportifs, en présence de l'organisateur et des membres du collège des commissaires se déroulera à la salle ciné chez nous av Noël 9, 6670 Gouvy à 13h00.

Le prix de l'inscription est fixé à 30 euros par coureur pour l'ensemble des 3 jours. Un supplément de 5 euros par jour de course est demandé aux coureurs ne possédant pas de licence belge.

Le paiement de l'inscription est possible à la permanence et en liquide le 1^{er} jour de course ou via le compte du cc Hawy au n° suivant : BE 71001244546069 (présenter la preuve de paiement)

ARTICLE 3 - Parcours

L'itinéraire de l'épreuve est entièrement signalé au moyen de flèches directionnelles. Un modèle de flèche sera exposé à la permanence et au contrôle des signatures. Cette signalisation n'engage en aucun cas la responsabilité des organisateurs, les concurrents étant censés connaître le parcours.

La plus stricte observance du code de la route et la plus grande prudence sont recommandées aux concurrents et aux suiveurs lorsqu'ils ne sont plus dans la course. (Après le drapeau vert)

L'épreuve « triptyque ardennais juniors » se déroule sur trois jours et trois étapes :

Le vendredi 24 août 2024 1^{ère} étape en ligne : GOUVY/ GOUVY 85 kms

Le samedi 26 août 2023 2^{ème} étape en ligne : LIERNEUX/ LIERNEUX 93 kms

Le dimanche 27 août 2023 3^{ème} étape en ligne : VIELSALM/ VIELSALM 90 kms

L'itinéraire figure sur le site de la course www.triptyqueardennais.be

ARTICLE 4 – Voitures techniques

Chaque équipe pourra être suivie par une voiture d'assistance. L'aide aux coureurs se fera toujours à l'arrière du peloton ou groupe de coureurs et à droite de la chaussée, la voiture à l'arrêt.

L'ordre des voitures sera établi par tirage au sort au cours du briefing pour la 1^{ère} étape, pour les 2^e et 3^e étape selon la position du premier coureur de chaque équipe au classement général individuel au temps

ARTICLE 5 - Arrivée

Les arrivées sont enregistrées par le dispositif « photo finish » de la RLVB placé à droite de la route.

En cas d'incident dûment constaté, dans les 3 derniers km d'une étape en ligne, le ou les coureur(s) impacté(s) est (sont) crédité(s) du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il(s) se trouvai(en)t au moment de l'incident.

Son ou leur classement sera celui du franchissement de la ligne d'arrivée.

Est considéré comme incident : Tout évènement indépendant des propres capacités physiques du coureur (chute, problème mécanique, crevaison) et de sa volonté de se maintenir avec les coureurs en compagnie desquels il se trouve au moment de l'incident.

Les coureurs impactés par un incident doivent se faire connaître immédiatement auprès d'un commissaire en levant le bras et en se présentant auprès d'un commissaire dès la ligne franchie.

Si à la suite d'une chute dûment constatée dans les trois derniers kilomètres, un coureur est dans l'impossibilité de franchir la ligne d'arrivée, il sera classé à la dernière place de l'étape et crédité du temps du ou des coureurs en compagnie du ou desquels il se trouvait au moment de la chute.

Toute décision relative au présent article est rendue par le collège des commissaires de manière indépendante.

ARTICLE 6 – DEVIATION DES VEHICULES

Aux arrivées, les voitures des Directeurs Sportifs et autres suiveurs (à l'exception des véhicules des membres du Jury des Commissaires, du Directeur de course, du service médical, des services d'ordre, drapeau rouge, drapeau vert et voitures neutres) sont tenues d'emprunter les déviations mises en place par l'Organisateur et indiquées au guide technique.

ARTICLE 7 - Parcours

L'itinéraire de l'épreuve est entièrement signalé au moyen de flèches directionnelles. Un modèle de flèche sera exposé à la permanence et au contrôle des signatures. Cette signalisation n'engage en aucun cas la responsabilité des organisateurs, les concurrents étant censés connaître le parcours. La plus stricte observance du code de la route et la plus grande prudence sont recommandées aux concurrents et aux suiveurs lorsqu'ils ne sont plus dans la course. (Après le drapeau vert)

ARTICLE 8 DOSSARD.

LE DOUBLE DOSSARD EST D'APPLICATION, LES COUREURS ONT L'OBLIGATION DE FIXER LES DOSSARDS ET LA PLAQUE DE CADRE REMIS PAR L'ORGANISATION DE FACON A LAISSER APPARAITRE LE SPONSORS PRESENT SUR CES DERNIERS

ARTICLE 9 – Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par deux voitures « neutres » DU PESANT CLUB LIEGEOIS.

ARTICLE 9 Assistance médicale

Les soins médicaux en course sont exclusivement assurés par le médecin de l'épreuve. De plus, deux ambulances suivront l'épreuve.

Un poste de secours et deux secouristes sera positionné sur la ligne d'arrivée.

ARTICLE 10.

Tous les suiveurs devront être en possession d'un « laissez-passer » officiel remis par l'organisateur.

ARTICLE 11.

Un véhicule suivra la course afin de recueillir les éventuels abandons

ARTICLE 12.

L'indication "des trois derniers kilomètres" sera signalée par des panneaux.

ARTICLE 13 – Classement Général Individuel

Un classement général au temps sera établi au terme de chaque étape. Il sera calculé par addition des temps enregistrés par le chronométrateur. Le coureur ayant mis le moins de temps sur l'ensemble des étapes parcourues sera appelé au podium et recevra le maillot **JAUNE**.

En cas d'égalité au temps, **il est fait appel à l'addition des places obtenues lors de chaque étape**. En cas de nouvelle égalité, les coureurs seront départagés selon la place obtenue lors de la dernière étape.

Article 14 – Classement GPM

Un classement des GPM sera établi lors de chaque étape en ligne :

ETAPES	GPM		POINTS	
GOUVY	CÔTE DE ROGERY	6	4	2
	CÔTE DE BEHO	6	4	2
	CÔTE DE MONTLEBAN	6	4	2
	CÔTE DE CHERAPON	6	4	2
	CÔTE DE ROGERY	6	4	2
	CÔTE DE BEHO	6	4	2
	CÔTE DE ROGERY	6	4	2
	CÔTE DE BEHO	6	4	2
	TOTAL	48	32	16
LIERNEUX	CÔTE DE VILETTE	6	4	2
	CÔTE DE NOIRFONTAINE	6	4	2
	CÔTE DE LENSIVAL	6	4	2
	CÔTE DE MARCADENES	6	4	2
	CÔTE DE FRAITURE	6	4	2
	CÔTE DE GORONE	6	4	2
	CÔTE DE VERLEUMONT	6	4	2
	CÔTE DE GORONE	6	4	2
	CÔTE VERLEUMONT	6	4	2
	CÔTE DE GORONE	6	4	2
	CÔTE DE VERLEUMONT	6	4	2
	CÔTE DE GORONE	6	4	2
	TOTAL	72	48	24
VIELSALM	CÔTE DE MONT LE SOIE	6	4	2
	CÔTE DE COMMENSTER	6	4	2
	CÔTE DE ROGERY	6	4	2
	CÔTE DE CAHAY	6	4	2
	CÔTE DE BURTONVILLE	6	4	2
	CÔTE DE BURTONVILLE	6	4	2
	CÔTE DE BURTONVILLE	6	4	2
TOTAL	42	28	14	

Après chaque étape le leader du classement des GPM sera appelé au podium et recevra le maillot **BLANC**. En cas d'égalité aux points du classement des GPM, les coureurs seront départagés par le nombre de premières places obtenues au sommet des différentes ascensions répertoriées. En cas de nouvelle égalité, la place au classement général au temps sera prise en considération.

Article 15 – Classement des sprints

Un classement des sprints sera établi lors de chaque étape en ligne :

Les sprints auront lieu à chaque passage de la ligne d'arrivée, à l'exception de l'arrivée finale.

ETAPE	SPRINT MAILLOT VERT		POINTS	
GOUVY	1ER PASSAGE DE LA LIGNE	6	4	2
	2EM PASSAGE DE LA LIGNE	6	4	2
	TOTAL	12	8	4
LIERNEUX	1ER PASSAGE DE LA LIGNE	6	4	2
	2EM PASSAGE DE LA LIGNE	6	4	2
	3EM PASSAGE DE LA LIGNE	6	4	2
	4EM PASSAGE DE LA LIGNE	6	4	2
	TOTAL	24	16	8
VIELSALM	1ER PASSAGE DE LA LIGNE	6	4	2
	2EM PASSAGE DE LA LIGNE	6	4	2
	3EM PASSAGE DE LA LIGNE	6	4	2
	4EM PASSAGE DE LA LIGNE	6	4	2
	TOTAL	24	16	8

Après chaque étape le leader du classement des sprints sera appelé au podium et recevra le maillot **VERT**. En cas d'égalité aux points du classement des sprints, les coureurs seront départagés suivant leur place dans la dernière étape disputée.

ARTICLE 16 – Classement du meilleur jeune

Un classement sera établi pour les juniors 1^{er} année sur base du classement général individuel au temps. Le vainqueur sera appelé au podium pour y recevoir le maillot **BLEU** de meilleure 1^{ère} année.

Article 18 – Classement par équipes

- **Le Classement par Equipes du jour** sera établi après chaque étape. Il s'obtiendra par l'addition des 3 meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes seront départagées par l'addition des places obtenues par leurs 3 meilleurs temps de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes seront départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape.
- **Un Classement Général par Equipes** sera établi après chaque étape. Il s'obtiendra par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes courues. En cas d'égalité, il sera fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage : 1° Nombre de premières places dans le classement par équipes du jour, 2° Nombre de deuxièmes places dans le classement par équipes du jour, et ainsi de suite. S'il y a toujours égalité, les équipes seront départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel. Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du Classement Général par Equipes.

- **ARTICLE 19. Protocole**

- A la fin de chaque étape et environ 15 minutes après l'arrivée du premier coureur, le vainqueur de

L'étape, les leaders des différents classements auront l'obligation de prendre part à la cérémonie

Protocolaire et dans l'ordre que le speaker de service citera. Si un coureur ne se présente pas à la Cérémonie protocolaire, la suppression des prix et une amende 80 € seront d'application Conformément à l'article 2.12.007.1.3 du règlement UCI. (+ 80 € au Directeur Sportif du coureur Absent)

- Aucune personne, autre que celles de l'organisation ou désignées par elle ne peut accompagner un Coureur sur le podium protocolaire.
- Une personne par équipe sera accréditée par l'organisation pour accompagner les coureurs dans L'enceinte du podium protocolaire.
- Ordre de priorité :
 - o Classement Individuel au temps : maillot jaune
 - o Classement de la Montagne : maillot blanc
 - o Classement des sprints: maillot vert
 - o Classement du junior 1^{er} année : maillot bleu
- Les leaders des différents classements sont tenus de porter le maillot de l'Organisateur pendant toute la durée de l'épreuve. Si un coureur se trouve en tête de plusieurs classements en même temps, il portera le maillot de leader selon l'ordre de priorité tel qu'énoncé ci-avant, et le coureur suivant des autres classements portera le maillot du classement concerné.
- Les porteurs de maillots des différents classements se présenteront en première ligne au départ de chaque étape

ARTICLE 20

Les délais d'élimination seront de 12%.

- **Le collège des commissaires éliminera de l'épreuve des coureurs au plus tard au moment où ils se situent à 5 minutes derrière le dernier coureur du peloton principal. Les dispositions suivantes seront d'application concernant le droit de départ à la prochaine étape et à la rédaction des classements :**
 - o **Minimum 2/3 de la distance de l'étape doivent avoir été parcourus ;**
 - o **10 secondes par km non parcouru à imputer en plus du retard accusé par le coureur au moment où le dernier coureur est éliminé de la course**
 - o **Le retard total du coureur ne peut dépasser le délai repris ci-dessus.**
- **Un coureur qui abandonne ne pourra participer à aucune autre course avant la fin de l'épreuve sans l'autorisation expresse de l'organisateur.**

ARTICLE 21 SIGNATURE

Lors de chaque étape les coureurs sont priés de se présenter entre 13h40 et 14h50 à la signature en équipe et en tenue, à l'endroit désigné dans le guide technique

TRIPTYQUE ARDENNAIS JUNIOR 2024 HORAIRE SIGNATURE EQUIPES			
1	KVC MEETJSLAND	BEL	13H42
2	CANGURU LATEXCO	BEL	13H43
3	VZW MEULEBEEK	BEL	13H46
4	SPRINT 2000 CHARLEROI	BEL	13H49
5	ENTENTE CYCLISTE WALLONIE	BEL	13H52
6	VC ECKERSHEIM	FRA	13H55
7	UC DIPPACH	LUX	13H58
8	PHENIX CT U19	FRA	14H01
9	GAVERZICHT BE OKAY	BEL	14H04
10	VC ARDENNE	BEL	14H07
11	VAN MOER LOGISTIC	BEL	14H10
12	TIGERR SUPERR NOVA	BEL	14H13
13	TEAM KEMPEN	BEL	14H16
14	SPORT AND STEUN LEOPOLSBURG	BEL	14H19
15	ONDERS ON SPARIKE VZW	BEL	14H20
16	BRAIN OLYMPIA TIENNEN	BEL	14H23
17	GEO_THERM CARBONBIKE MARCHOVELETTE	BEL	14H26
18	KZLWC_DAVO	BEL	14H29
19	CT ISOREX	BEL	14H32
20	CT HOUTLAND WESTKUST VZW	BEL	14H35
21	CT GLABEEK GSM	BEL	14H38
22	CRABB_D'STENY	BEL	14H41
23	AA DRINK YOUNG LIONS	BEL	14H44
24	CT LUC WALLAYS JONG RENNERS ROESLAR	BEL	14H47
25	SANDNES SK REGION SOR	NOR	14H50

ARTICLE 22 Contrôle technique

- Pour les Juniors U19, le développement maximum autorisé est de 8,02 mètres lors des épreuves du calendrier national et régional et pendant les championnats nationaux (ce qui, UNIQUEMENT à titre indicatif, équivaut à 52x14 avec des pneus 700x30c).
- Un contrôle des développements sera effectué par les membres du jury à l'heure et endroit fixé dans le guide technique

ARTICLE 23. Contrôle médical

- Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage de la Belgian Cycling et de la Communauté Française s'applique conformément aux dispositions de la loi Belge.

- Le contrôle antidopage aura lieu à proximité de l'arrivée aux endroits spécifiés dans le guide technique.
- Le Triptyque Ardennais souscrit aux lois sur la répression de l'usage des produits stimulants et adhère pleinement aux Règlements de L'U.C.I. et de la Communauté Française de Belgique ainsi qu'aux dispositions des chartes énoncées en cette matière.
- Le Triptyque Ardennais n'engagera que des équipes ayant signé la charte antidopage de la Belgian Cycling <http://www.belgiancycling.be/content.asp?language=fr&id=146&subid=254>
- L'Organisateur se réserve le droit de récuser, à tout moment, des équipes ou groupes sportifs qui, par des faits de dopage notamment pourraient porter atteinte à la réputation et à l'image de l'épreuve et, par corollaire, aux partenaires qui la financent.

ARTICLE 24. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence communiquée à la séance d'information sécurité.

ARTICLE 25. PRIX

- Classement général Individuel : 200 euros : 20 prix (Maillot Jaune)

25	22	20	17	15	12	10	7	7	7
7	7	7	7	5	5	5	5	5	5

- Classement général inter-équipes : 930 euros : 25 prix

75	70	65	60	55	50	45	40	35	35
35	35	35	35	35	25	25	25	25	25
20	20	20	20	20					

ARTICLE 26.

La participation au TRIPTYQUE ARDENNAIS JUNIORS implique la connaissance du présent règlement et son acceptation intégrale. Tout litige sera tranché par les Commissaires de course.

CHRISTIAN LEBEAU

Président Organisateur

ROGER WAUCOMONT

Directeur de course

Cédric Willems

Coordinateur compétitions Liège

